

Compte rendu 3

CONSEIL D'ÉCOLE

Jeudi 1 juin 2023

18h30 - 19h12

Maternelle publique de Dagneux



Place des Tilleuls, 01120, Dagneux



04.78.06.33.93



ce.0011079t@ac-lyon.fr

Édition le 09/06/2023 14:16

Rédaction par M. Grégory BASTION et Mme Ioanna BONFILS

- [1. Bilan de l'année 2022 - 2023](#)
 - [1.1. Effectif et suivi des élèves sur l'année scolaire](#)
 - [1.1.1 Évolution sur l'année scolaire](#)
 - [1.1.2. Prévention, santé et dépistage des élèves](#)
 - [1.2. Liaison crèche et école](#)
 - [1.3. Liaison grande section et cours préparatoire](#)
 - [1.4. Bilan de la coopérative scolaire](#)
 - [1.4.1. Les entrées](#)
 - [1.4.2. Les sorties](#)
 - [1.5. Bilan du sou des écoles](#)
 - [1.5.1 Préparation de la fête de l'école](#)
 - [1.5.2. Bilan des autres actions](#)
 - [1.5.3. Perspectives pour l'an prochain](#)
 - [1.6. Bilan des sorties scolaires](#)
- [2. La rentrée 2022 - 2023](#)
 - [2.1. Les effectifs prévisionnels](#)
 - [2.2. Accueil des nouveaux élèves](#)
 - [2.3. Composition de la nouvelle équipe pédagogique](#)

Le directeur excuse Chaque participant de ce conseil dispose d'une annexe reprenant les tableaux utilisés par le directeur.

M. BASTION Grégory :

Un membre du conseil souhait-il formuler une demande de correction concernant la rédaction du précédent compte rendu ? Le précédent compte rendu est adopté.

1. Bilan de l'année 2022 - 2023

1.1. Effectif et suivi des élèves sur l'année scolaire

1.1.1 Évolution sur l'année scolaire

L'année scolaire 2022-2023 a suivi la même trajectoire que l'année scolaire passée, l'école compte davantage d'élève en juin qu'en septembre avec une hausse cette fois de 12 élèves sur l'année scolaire.

2021-2022	PS	MS	GS	TOTAL
Effectifs en septembre	49	49	53	151
Effectifs en juin	50	51	54	155

2022-2023	PS	MS	GS	TOTAL
Effectifs en septembre	41	49	49	139
Effectifs en juin	46	54	51	151

L'école a scolarisé cette année 5 élèves ayant des besoins particuliers reconnus par la MDPH, ce qui leur ouvre le droit à l'aide d'un ou d'une AESH en classe. Le rôle de l'AESH est d'aider l'élève à se concentrer, à mieux comprendre les consignes, ou encore à assurer ses déplacements en toute sécurité.

Néanmoins l'école a été que très partiellement en mesure d'accompagner à la hauteur qui aurait été nécessaire à ces enfants. Cela est dû au faible vivier de candidats disponibles à ce type d'emploi et a pour conséquence :

- De ne répondre qu'en partie aux besoins,
- Et qui rend impossible le remplacement en cas d'arrêt maladie.

1.1.2. Prévention, santé et dépistage des élèves

- Les classes de PS : Ils ont reçu un dépistage afin de contrôler leur vue. À la demande de l'école le médecin de la PMI s'est également déplacée à l'école pour réaliser une observation et rencontrer une famille.
- Les classes de MS : Ils ont bénéficié d'un bilan médical, et parfois d'une orientation quand cela a été nécessaire par l'infirmière et la puéricultrice de la PMI, que ce soit pour des soins ORL ou d'orthophoniste, pour plus d'un tiers des cas.

1.2. Liaison crèche et école

Un accueil des enfants de la crèche a eu lieu à plusieurs reprises cette année :

- Invitation en décembre et en avril pour partager un goûter,
- Une à deux fois par semaine aux mois de mars et d'avril pour participer à une séance de motricité et un temps de regroupement,
- Et en juin à un temps d'atelier chaque semaine.

1.3. Liaison grande section et cours préparatoire

Les enseignants de GS et de CP échangeront leur classe le 22 juin après-midi afin de permettre une visite et de faire découvrir aux élèves de maternelle une classe d'école élémentaire. La classe dans laquelle les GS seront accueillis ne sera pas forcément celle qu'ils auront l'an prochain en CP.

1.4. Bilan de la coopérative scolaire

	Entrées	Sorties
Intervenant musicale		991,60 €
Sortie scolaire PS		748,40 €
Sortie scolaire MS et GS		1 372,32 €
Adhésion Pep01		124,50 €
Vente photos classe 2021/22	2 083,00 €	
Adhésions OCCE familles	1 748,00 €	
Affiliation à l'OCCE		351,90 €
Jeux cour de récréation		1 308,67 €
Spectacle de fin d'année civile		1 224,00 €
Goûter du carnaval		37,62 €
Subvention sou des école	2 480,00 €	
Projet cinéma GS		790,45 €

Solde de septembre 2022	6 651,52 €
Solde prévisionnel de juin 2023	6 013,06 €

La clôture des comptes de la coopérative aura lieu en septembre, néanmoins un premier bilan peut être tracé dès à présent.

À la rentrée de septembre, le solde de la coopérative était de 6651.52€ et nous allons très probablement la clore aux alentours des 6000€.

1.4.1. Les entrées

Les comptes de la coopérative sont alimentés par trois sources principales :

- La vente des photos de classe pour 2083.00€,
- L'adhésion des familles à l'OCCE pour 1748.00€,

- La subvention accordée par le sou des écoles de Dagneux pour 2480,00€, qui a correspondu à une part fixe de 12€ par élève de 1728.00€ et une part de subvention pour l'aide à l'acquisition de matériel de cour de récréation pour 752.00€.

1.4.2. Les sorties

Les dépenses de l'école peuvent se regrouper en cinq catégories.

- La réservation de deux spectacles pour 2215,60€ : les élèves ont assisté et participé à deux spectacles, l'un en fin d'année civile, l'autre de nature musical et participative qui a eu lieu au mois d'avril.
- Les sorties scolaires pour 2120,72€ : les PS vont se rendre à la ferme de M. Seguin, les MS se rendront au lac Neyton à deux reprises (Gaines et de pollinisation, les oiseaux + les insectes), et les GS une fois (Les animaux de la forêt).
- L'organisation d'un projet cinéma pour les deux classes de GS pour 790.45€ qui couvre la venue d'un intervenant à l'école, le déplacement et le paiement des entrées à une séance au cinéma de Meximieux, ainsi que de petit matériel de prise de vue.
- Les jeux de cour de récréation pour 1308.67€ : l'école a fait l'acquisition d'un jeu de construction, ainsi que de cinq nouveaux vélos/draisiennes, et renouvelé son stock de matériel pour le bac à sable.

1.5. Bilan du sou des écoles

1.5.1 Préparation de la fête de l'école

Un message a été collé dans le cahier des élèves pour inviter les parents à participer à l'organisation de la fête de l'école, une affiche récapitulant les ateliers proposés ainsi que le nom des personnes volontaires pour les tenir a également été mis en place.

M. BASTION Grégory :

Des parents ont-ils déjà contacté le sou pour proposer leur aide ?

Mme DEBARRE GRAIZELY:

Il y a eu quelques retours (un peu plus comparé à l'an dernier). Ils ont reçu certains mails d'excuse aussi lorsque les parents ne pouvaient pas venir aider.

L'équipe enseignante dirigera les parents vers les inscriptions à des stands. L'équipe du sou gèrera la buvette, l'accueil etc sachant qu'ils ne sont que 10 parents.

1.5.2. Bilan des autres actions

Il y a eu peu de rentrés d'argent sur certaines actions, certaines actions n'ont pas attiré beaucoup de monde et cela a échaudé certains membres du CA ? Le sou a essuyé quelques reproches par rapport aux actions festives qui « ne devaient pas être du ressort du sou ».

1.5.3. Perspectives pour l'an prochain

Plusieurs personnes du sou des écoles vont se retirer du CA et du bureau. Mme Debarre-Grazzeli aimerait passer le relai à quelqu'un d'autre. L'avenir du sou est incertain. Une AG extraordinaire aura lieu.

Mme Henriques explique que la subvention a été votée. Si le sou se maintient, elle leur sera versée sinon, elle ira directement à l'école.

1.6. Bilan des sorties scolaires

Les parents d'élèves ont donné un retour positif sur les séances au lac Neyton, séances qui s'inscrivent dans un projet pédagogique de qualité. Le fait de rester sur Dagneux a pu paraître un peu trop simple pour certains parents car ils n'avaient pas forcément eu conscience de la qualité de l'intervention. De plus, le coût du transport est économisé. Les enseignants soulignent que l'intervenante nature est très demandée par les écoles : elle propose des activités de qualité, bien préparées et très documentées. Elle est très impliquée, s'adapte facilement et peut reporter ses séances en fonction de la météo. Le fait d'être proche de l'école et de ne pas utiliser de moyen de transport permet une plus grande flexibilité selon la météo.

Beaucoup d'enfants de Dagneux ne connaissent pas le lac Neyton et n'ont pas non plus l'habitude de marcher.

2. La rentrée 2022 - 2023

2.1. Les effectifs prévisionnels

Par rapport à l'an prochain, l'école comptera à cette date 3 élèves de plus que l'an prochain à la rentrée de septembre, avec un pic d'effectif en classe de GS. L'école est sous surveillance par rapport à ses effectifs, même si à priori aucune fermeture n'aura lieu pour la prochaine rentrée. Pour la rentrée 2024, les effectifs devraient remonter car ils correspondraient à 61 naissances sur la commune en 2021. Mme Henriques explique que dans 2 ans, il y a aura des livraisons de logements (environ une trentaine mais beaucoup de T2).

2023-2024	PS	MS	GS	TOTAL
Effectifs prévisionnelles	44	46	52	142

Afin de prendre en compte cette réalité, l'équipe enseignante a réfléchi à deux possibilités pour la rentrée 2023-2024 :

- Maintenir le principe des 6 niveaux simples : deux classes de PS, deux de MS et deux de GS,
- Ou bien faire des niveaux doubles un PS, un GS, deux PS/MS, et deux MS/GS.

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	TOTAL
PS	22	22					44
MS			23	23			46
GS					26	26	52
Total	22	22	23	23	26	26	142

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	TOTAL
PS	25	10	9				44
MS		13	14	10	9		46
GS				13	14	25	52
Total	25	23	23	23	23	25	142

Il est à noter qu'aucune solution ne constitue la bonne réponse, l'équipe enseignante se donne donc encore le temps d'observer l'évolution des inscriptions et des radiations avant de prendre sa décision définitive.

2.2. Accueil des nouveaux élèves

Tous les parents s'inscrivent en Mairie puis le Directeur de l'école les rencontre pour échanger sur leur enfant et parler de la rentrée. Une visite aura lieu au mois de juin par groupe de 5 familles après la classe. Une communication à chacune d'entre elle est prévue. La rentrée des PS se fera comme chaque année de manière échelonnée.

2.3. Composition de la nouvelle équipe pédagogique

L'équipe pédagogique reste inchangée.

